

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14 JUIN 2019**

---

**L'ILR PRÉSENTE LE RAPPORT STATISTIQUE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU LUXEMBOURG DE L'ANNÉE  
2018**

---

Le service Statistiques et Veille des Marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) vient de publier le rapport statistique des télécommunications de l'année 2018. Sur base des données statistiques collectées auprès des prestataires, ce rapport renseigne d'une part sur les activités des prestataires et, d'autre part, sur la consommation des clients finals.

Le rapport statistique des télécommunications documente les faits marquants en 2018, et présente des informations détaillées notamment sur les sujets suivants :

Les services d'accès Internet fixe,

- l'accès Internet fixe avec une vitesse descendante  $\geq 100$  Mbps représente 40,7% du parc total ;
- le nombre d'accès Internet en fibre optique atteint 78.200 abonnements (+31,4%) fin 2018 ;
- la couverture des logements et locaux raccordés en fibre optique est de 65% fin 2018 ;
- le service de téléphonie IP / Voice over Broadband est en progression à 157.200 unités (+14,1%).

Les services mobiles,

- le nombre de cartes SIM prepaid baissent pour atteindre 77.000 cartes fin 2018 (-22,2%) ;
- le trafic Internet mobile national progresse plus lentement (+20,4%) ;
- les volumes de trafic Roaming (In / Out) augmentent fortement (+34,5%).

Les revenus et investissements,

- le revenu global augmente à 575,6 millions d'euros (+2,3%) ;
- les investissements baissent à 80,6 millions d'euros (-22,6%).

Un résumé est présenté au début du rapport, incluant les chiffres clés du secteur des communications électroniques avec une évolution annuelle.

Le rapport statistique des télécommunications de 2018 peut être consulté sur le site de l'ILR :  
<https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques>

## L'Europe numérique

L'Institut attire l'attention sur le récent rapport 2019 de l'indice de la Société et de l'Économie Numérique (DESI) établi par la Commission européenne résumant les indicateurs pertinents sur la performance numérique en Europe. Toute personne intéressée y trouve des rapports portant sur les sujets suivants: « [Indice relatif à l'économie et à la société numériques \(DESI\), Rapport par pays 2019, Luxembourg](#) », « [DESI2019-LuxembourgTelecomsChapters](#) » et « [2019DESI-ReportConnectivity](#) ».

Liens utiles :

- <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Rapports/Pages/default.aspx>
- <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/desi>

---

Contact Presse [presse@ilr.lu](mailto:presse@ilr.lu)

Tél. (+352) 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques.